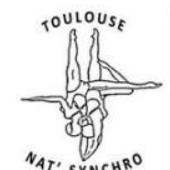


PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS SPORTIFS
Octobre 2025 à Juin 2026
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE DE NATATION



CALENDRIER OCTOBRE 2025-JUIN 2026

Date	Dénomination	Lieux	Réunions	Catégories
COMPETITIONS NATATION COURSE				
SAISON 2025				
05/10/2025	MEETING DE REPRISE	ALBAN MINVILLE	2	B / J / S
11/10/2025	MEDAILLES DU TOAC #2-2025	LEO LAGRANGE	2	A/B
18-19/10/2025	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL AVENIRS4/BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #6-2025	ALEX JANY	3	A4/B / J / S
VACANCES SCOLAIRES 18/10- 02/11				
02/11/2025	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MAITRES #3-2025	BALMA	1	MAÎTRES
09/11/2025	TROPHEES PAULE LACOSTE #5-2025	NAKACHE	2	A
16/11/2025	INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX TC	MURET	2	TOUTES
22-23/11/2025	WEBCONFRONTATION CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #7-2025	ALEX JANY	3	B / J / S
07/12/2025	INTERCLUBS AVENIRS 2025	ALBAN MINVILLE	2	A
13/12/2025	MEDAILLES DU TOAC FINALES 2025	LEO LAGRANGE	2	A/B
VACANCES SCOLAIRES 20/12 - 04/01				
SAISON 2026				
11/01/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MAITRES #1-2026	BALMA	1	MAÎTRES
18/01/2026	TROPHEES PAULE LACOSTE #1-2026	PORTET	1	A1-A3
24-25/01/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL AVENIRS4/BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #1-2026	LEO LAGRANGE	3	A4/B / J / S
08/02/2026	TROPHEES PAULE LACOSTE #2-2026	PORTET	1	A3/A4
21-22/02/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #2-2026	ALBAN MINVILLE	3	B / J / S
VACANCES SCOLAIRES 21/02 - 08/03				
21-22/03/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #3-2026	LEO LAGRANGE	3	B / J / S
29/03/2026	TROPHEES PAULE LACOSTE #3-2026	ALBAN MINVILLE	2	A
04-05/04/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #4-2026	ALEX JANY	3	B / J / S
11/04/2026	TROPHEES PAULE LACOSTE #4-2026	NAKACHE	1	A
19/04/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MAITRES #2-2026	BALMA	1	MAÎTRES
VACANCES SCOLAIRES 18/04 – 03/05				
03/05/2026	TROPHEES PAULE LACOSTE #5-2026	PORTET	1	A
23-24/05/2026	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS #5-2026	LEO LAGRANGE	3	B/J/S
à définir	MEDAILLES DU TOAC #1-2026	LEO LAGRANGE	2	A/B
07/06/2026	INTERCLUBS U13 2026	ALBAN MINVILLE	2	U13
13-14/06/2026	GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	LEO LAGRANGE	4	B / J / S
13-14/06/2026	SUPERTROPHEES PAULE LACOSTE	LEO LAGRANGE	4	A
VACANCES SCOLAIRES 05/07				

LES CATÉGORIES D'ÂGE

L'âge est celui du nageur au 31 décembre de l'année en cours, aucun sur-classement ne sera admis.

	SAISON 2025 du 01/01 au 31/12/2025	
	Age	Année de naissance
AVENIRS 1	6-8 ans	2019 à 2017
AVENIRS 2	9 ans	2016
AVENIRS 3	10 ans	2015
AVENIRS 4	11 ans	2014
AVENIRS	6-11 ans	2019 à 2014
BENJAMIN(E)S	12-13 ans	2013 à 2012
JUNIORS	14-18 ans	2011 à 2007
SENIORS	19 ans et plus	2006 et avant

Pour la saison 2026, les catégories d'âge Avenirs, Benjamins, Juniors, Séniors devraient être modifiées en U11, U13, U18, Séniors. Ce règlement sportif départemental sera modifié dès officialisation de cette modification.

A noter :

- **Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessite la souscription d'une licence « compétiteur ».**
- **Les nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs doivent disposer du Sauv'nage ou de l'attestation Savoir Nager en Sécurité (qui a remplacé le Sauv'Nage à partir du 1^{er} septembre 2023) avant d'accéder à la compétition**

INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LES COMPÉTITIONS

- **Licences**

Les engagements étant contrôlés par Extranat, le défaut de licence empêche tout engagement.

Toute personne présente en bord de bassin devra être à jour de licence, hormis, ponctuellement, celles dûment autorisées par l'organisateur.

- **Engagements**

Les engagements se feront sur extranat.fr. **Attention à la date limite** : désormais, sauf cas particulier, quel que soit le jour de compétition, la date limite sera le mercredi soir précédent la compétition à minuit.

Au-delà de la date limite, les engagements « en retard » seront possibles sur demande par mail et réponse positive du CD31. **Le montant de ces engagements sera doublé.**

Pour les Interclubs (Avenirs, Benjamins et TC), en cas de forfaits dans une équipe, seul le remplacement du nageur sera admis. Aucune recomposition globale d'équipe ne sera admise.

L'heure limite pour déclarer les forfaits est fixée au plus tard à une demi-heure avant le début de la compétition. Les formulaires de forfait seront disponibles au secrétariat de la compétition. Afin de favoriser le bon déroulement de la compétition les forfaits pourront être préalablement déclarés par mail jusqu'à la veille de la compétition à 17h00 à l'adresse mail du CD31.

- **LiveFFN**

Chaque compétition déclarée sur Extranat aura son LiveFFN dédié.

Le programme mis en ligne sur le liveFFN (lien disponible sur le site du comité départemental) reste à titre indicatif, en fonction des forfaits les séries pourront être resserrées.

Les résultats y seront disponibles. L'affichage mural ne sera fait qu'en cas de défaillance du LiveFFN.

Les entraîneurs doivent impérativement consulter le live de la compétition pour informer le secrétariat des éventuelles corrections à apporter. Les correctifs seront pris en compte immédiatement s'il y a lieu, avant la remontée des résultats sur le serveur FFN. Les demandes de correctifs qui seront faites après la remontée des résultats nécessiteront un délai pour être prises en compte.

- **Jury**

Pour un bon fonctionnement des compétitions, les clubs doivent fournir le nombre d'officiels demandés en fonction du bassin, du type de chronométrage et du nombre de nageurs du club. Ce quota sera indiqué dans le programme de chaque compétition.

Les officiels devront être licenciés le jour de la compétition, ainsi que pour les formations et recyclage.

Suite à la décision du 14/06/2022, les mesures prises suite au manque d'officiels sur les compétitions sont :

- Les désignations faites par le CD31 concerneront les Juges Arbitres, les Starters, le ou les gestionnaire(s) informatique(s) et le Délégué.
- Les quotas d'officiels à fournir à chaque réunion par les clubs sont définis dans le programme propre à chaque compétition.
- Les membres du jury de tête seront comptabilisés pour leur club.

- Un point sera fait par réunion chaque fin de trimestre (fin décembre, fin mars et fin juin) et les pénalités prévues seront appliquées selon la procédure décidée lors du comité directeur du CD31 du 18 avril 2023 et rappelée ci-dessous

Le comité directeur a donc validé la méthode de calcul des pénalités suivante :

- - *Le bilan est fait pour chaque club par trimestre en regardant réunion par réunion le nombre d'officiels dus et le nombre d'officiels présents*
- - *Un joker « Droit à l'erreur » est attribué systématiquement à chaque club pour le trimestre*
- - *Un deuxième joker « Sureffectif » est accordé à un club si le total de ses officiels en sureffectif comptabilisé globalement sur l'ensemble des compétitions du trimestre est supérieur ou égal au nombre de réunions du trimestre.*

1er Exemple : trimestre avec 8 réunions

o Le calcul par réunion montre pour le club concerné un déficit de 2 officiels.

o Le premier joker est accordé systématiquement ce qui ramène à 1 le chiffre à utiliser.

o Le club a fourni 30 officiels pour 20 dus sur l'ensemble des 8 réunions du trimestre.

o Le sureffectif de 10 officiels est supérieur ou égal à 8. Le joker "Sureffectif" est attribué. Ceci ramène à 0 le chiffre permettant le calcul de la pénalité.

o La pénalité appliquée sera donc de $0 \times 30\text{€}$ soit 0€

2ème Exemple : trimestre avec 6 réunions

o Le calcul par réunion montre pour le club concerné un déficit de 3 officiels

o Le premier joker est accordé systématiquement ce qui ramène à 2 le chiffre à utiliser.

o Le club a fourni 25 officiels pour 20 dus sur l'ensemble des 6 réunions du trimestre.

o Le sureffectif de 5 officiels est inférieur à 6. Le joker "Sureffectif" n'est pas attribué. Le chiffre utilisé pour le calcul reste donc de 2.

o La pénalité appliquée sera donc de $2 \times 30\text{€}$ soit 60€

- Des formations d'officiels sont régulièrement programmées dans les locaux du CD31 et dans la mesure du possible si demandé au sein des clubs..

Nous rappelons que les Clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités financières (manque d'officiels ou engagements non réglés) de la saison précédente ne seront pas acceptés aux compétitions de la présente saison jusqu'au règlement des sommes dues.

- **Hygiène**

- * Douche obligatoire avant l'échauffement

- * Port du bonnet obligatoire pour toutes les compétitions

* Lors des compétitions dans toutes les piscines de Haute-Garonne les personnes qui se trouvent au bord du bassin doivent être vêtues d'une **tenue spécifique pour le bord de bassin** (entraîneurs, officiels...).

- **Divers**

* Il n'y a pas de protocole particulier défini lors de l'arrivée des nageurs sur la plage de départ. Les compétiteurs doivent en arrivant, retirer immédiatement leurs vêtements à l'exception du maillot de bain.

* Les compétitions pourront être annulées en cas d'indisponibilité des piscines

* Les horaires sont précisés à titre indicatif, il convient de vérifier sur le live de la compétition.

* Le CD31 dispose d'un site sur lequel vous trouverez de nombreuses informations. N'hésitez pas à le consulter : <http://haute-garonne.ffnatation.fr/script/index.php>

Version du 10 septembre 2025

TARIFS 2025

Intitulé	Individuel	Relais	1 Equipe
Meeting départemental	3€	6 €	
Championnat départemental (Benjamins, Juniors/Seniors & Maîtres)	3€	6 €	
Interclubs toutes catégories			30 €
Grand prix du conseil départemental	3€		
Interclubs Avenirs - Benjamins			15 €
Trophées Paule LACOSTE	3€	6€	
Challenge Avenirs	0€		
Meeting National des Maîtres (Compétition C0 incluse)	6.5€	10€	
Forfait non déclaré	5€ / nageur / réunion		
Engagement hors date limite	Doublés après la date limite d'engagement (date donnée sur extranat.fr)		
Pénalité pour manque d'officiel Quota à voir sur le programme de la compétition	30€ / officiel manquant / réunion		
Pénalité pour manque d'évaluateur ENF 1 à 4 nageurs : 1 évaluateur ou assistant, + 4 nageurs : 2 évaluateurs ou assistants	30€ par évaluateur ou assistant manquant / réunion		
Pénalité pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.	100 €		
Participation du CD31 pour organisation de compétition	100€ par demi-journée		

PROCEDURE DE PAIEMENT :

Vous devez imprimer le bon de commande pour valider vos engagements.

Attention veuillez n'imprimer le bon de commande qu'une fois vos engagements définitivement faits (le mieux serait juste avant la date limite car après cette date vous ne pourrez plus le faire).

Le règlement des engagements se fera de préférence par **paiement en ligne par CB via Extranat** ou par virement (demande de RIB/IBAN auprès du CD31) et devra parvenir au Comité Départemental, au plus tard dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période des engagements.

En cas de paiement par chèque, il sera envoyé au siège du CD31 systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Rappel :

- Les sommes dues sont celles des bordereaux initiaux et éventuellement additionnels.
- Lors de compétitions mutualisées avec d'autres CD, les clubs sont priés de payer le bordereau établi par le CD31 et transmis par le CD31 après correction tarifaire, ne pas utiliser le bordereau issu d'Extranat dans ce cas.

Veillez trouver ci-dessous la note fédérale.



CERCLE DE COMPETENCE NATATION COURSE
CERCLE DE COMPETENCE JUGES ET ARBITRES

A l'attention :

- **des présidentes et présidents des Ligues Régionales et Comités Départementaux,**
- **des cadres techniques, et responsables d'ETR,**
- **des responsables régionaux des officiels,**
- **des présidentes et présidents de club.**

Le 7 décembre 2022

Note de cadrage relative à l'application à compter du 1^{er} janvier 2023 de la décision de « n'autoriser le port des vêtements techniques lors des compétitions qu'à partir de la catégorie Juniors »

INTRODUCTION

Sur proposition du Cercle de Compétence Natation Course, plusieurs évolutions majeures concernant la catégorie Jeunes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en juin dernier.

Parmi elles, une restriction quant à l'usage des « vêtements techniques », en n'autorisant son utilisation qu'à partir de la catégorie Juniors. Cette décision permet de faire valoir l'expression du travail des habilités motrices et aquatiques qui ne sont pas le pré carré des nageurs physiologiquement en avance sur les autres.

La présente note de cadrage vise à préciser ce qui doit être considéré comme un « vêtement technique » afin de permettre d'une part une bonne compréhension de la règle par les nageurs/nageuses et leur entourage, d'autre part un cadre simple pour les officiels qui seront amenés à faire respecter le règlement.

Nous vous remercions d'assurer une large diffusion de cette note.

QU'EST-CE QU'UN VÊTEMENT TECHNIQUE

La seule référence à une homologation par la FINA ne permet pas de distinguer un maillot de bain dit « technique » d'un maillot de bain dit « classique/normal ». En effet, des fabricants ont soumis à l'homologation de la FINA des maillots de bain non techniques.

Il est donc nécessaire de définir des critères simples et facilement identifiables.

Après analyse des différents paramètres qui caractérisent un maillot de bain, et recherche des pratiques d'autres fédérations qui ont pris des décisions comparables, deux critères sont retenus :

1. Le type de couture pour l'assemblage des différentes pièces
2. La forme (coupe)

Le type de couture :

Le caractère technique d'un maillot est essentiellement apporté par le tissu utilisé, qui induit ses performances en termes de glisse et de gainage.

Cependant, il serait très compliqué de déterminer un critère basé sur les caractéristiques du tissu en termes de technique de réalisation (tricoté ou tissé) et de composition car il y a trop de variantes sur le marché.

En revanche, le type de couture utilisé pour l'assemblage des pièces qui le compose est un élément différenciant et facile à juger.

En effet, on peut considérer que globalement les maillots de bain techniques utilisent un tissu tissé, et que la manière de les identifier facilement est qu'ils ont tous des coutures soudées ou collées. À l'inverse, l'assemblage des tissus ordinaires (tricoté) est toujours réalisé par des coutures piquées.

Les illustrations ci-dessous présentent les deux types de couture :



Couture piquée

Couture soudée ou collée

Partant de ce constat, seuls les maillots de bain avec coutures piquées seront autorisés pour les catégories Avenirs et Benjamins. Les maillots à coutures soudées ou collées ne sont autorisés qu'à partir des catégories juniors (*)

(*) : Exception : les benjamines 2^{ème} année (filles 13 ans) qui seront invitées par la FFN à participer aux championnats de France Juniors au titre des sélections pour la COMEN.

La forme (coupe) :

Associée à la matière utilisée, la coupe du maillot contribue aussi sa performance.

Aussi, pour les catégories soumises à l'interdiction du maillot technique, seules les coupes « traditionnelles » sont autorisées, soit :

- Pour les filles : Seule la coupe « maillot de bain » est autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse
- Pour les garçons : Seules les coupes « short de bain », sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse, et « slip de bain » sont autorisées.



Synthèse :

Pour les catégories Avenirs et Benjamines (*):

- Pour les filles :
 - Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées
 - Coupe « combinaison » non autorisée
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées
- Pour les garçons
 - Coupe « slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées)
 - Coupe « short de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si coutures piquées
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées

A partir des juniors : Application de la réglementation FINA

Consigne pour les encadrants et les officiels

La mise en œuvre d'une nouvelle réglementation nécessite toujours un temps d'explication et d'adaptation, tant pour les nageurs et nageuses, leur entourage, leur encadrement, que pour les officiels.

Nous comptons sur vous pour communiquer largement sur cette nouvelle réglementation et plus encore pour expliquer les fondements et l'esprit qui a prévalu.

Nous invitons les officiels à faire preuve de pédagogie et de bienveillance lors des premières compétitions, afin d'accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle règle, et à nous signaler toutes difficultés rencontrées.

Denis CADON – Président du Cercle Natation Course

Richard MARTINEZ – Directeur de la Natation Course

Marc HANSSLER – Conseiller Technique National – Département Natation Course

- Dimanche 5 Octobre 2025
- 2 réunions

MEETING DE REPRISE

- Lieu : TOULOUSE
- Bassin Alban MINVILLE

■ Catégories d'âge : Benjamins/Juniors/Seniors

■ Participation libre

■ Propositions ExtraNat : du 24/09 au 1/10

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en Dames et 4 en Messieurs)

400 Nage Libre, 800 Nage Libre, 200 4 Nages, 400 4 Nages.

Toutes les épreuves sont nagées "*classement au temps*".

Epreuves de relais (4 en Dames et 4 en Messieurs)

4x50 4 Nages, 4x100 4 Nages, 4x50 Nage Libre, 4x100 Nage Libre

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat .

Jury :

Le quota d'officiels à fournir par réunion est (sauf modification mentionnée sur le doodle) :

de 1 à 2 nageurs engagés pas d'officiel

de 3 à 7 nageurs engagés 1 officiel

de 8 à 14 nageurs engagés 2 officiels

de 15 à 20 nageurs engagés 3 officiels

au-delà de 20 nageurs engagés 4 officiels

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1^{ère} réunion le 5/10 Ouverture des portes : 07h30 Début des épreuves : 08h30	2^{ème} réunion le 5/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
- 4x50 4 Nages Messieurs	- 4x100 4 Nages Dames
- 4x50 4 Nages Dames	- 4x100 4 Nages Messieurs
- 800 Nage Libre Messieurs	- 400 Nage Libre Dames
- 800 Nage Libre Dames	- 400 Nage Libre Messieurs
- 4x100 Nage Libre Messieurs	- 4x50 Nage Libre Dames
- 4x100 Nage Libre Dames	- 4x50 Nage Libre Messieurs
- 200 4 Nages Messieurs	- 400 4 Nages Dames
- 200 4 Nages Dames	- 400 4 Nages Messieurs

- Samedi 18 et
Dimanche 19 Octobre 2025
- 3 réunions

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
AVENIRS4/BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS
#6-2025

- Lieu : TOULOUSE
- Bassin Alex JANY

■ Catégories d'âge : Avenirs 4/Benjamins/Juniors/Seniors

■ Participation libre

■ Propositions ExtraNat : du 8/10 au 15/10

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en Dames et 18 en Messieurs).

50 Nage Libre, 100 Nage Libre, 200 Nage Libre, 400 Nage Libre, 800 Nage Libre, 1500 Nage Libre, 50 Dos, 100 Dos, 200 Dos, 50 Brasse, 100 Brasse, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Papillon, 200 Papillon, 100 4 Nages, 200 4 Nages, 400 4 Nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat.

Limité à 6 engagements max sur toute la compétition par nageur.

Jury :

Le quota d'officiels à fournir par réunion est (sauf modification mentionnée sur le doodle) :

de 1 à 2 nageurs engagés pas d'officiel

de 3 à 7 nageurs engagés 1 officiel

de 8 à 14 nageurs engagés 2 officiels

de 15 à 20 nageurs engagés 3 officiels

au-delà de 20 nageurs engagés 4 officiels

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

	1^{ère} réunion le 18/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
-	<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Dames *- 1500 Nage Messieurs*- 50 Nage Libre Dames- 50 Nage Libre Messieurs- 200 Dos Dames- 200 Dos Messieurs- 100 Brasse Dames- 100 Brasse Messieurs- 100 Papillon Dames- 100 Papillon Messieurs- 100 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs
2^{ème} réunion le 19/10 Ouverture des portes : 07h30 Début des épreuves : 08h30	3^{ème} réunion le 19/10 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Messieurs *- 1500 Nage Dames *- 100 Dos Messieurs- 100 Dos Dames- 200 Brasse Messieurs- 200 Brasse Dames- 50 Papillon Messieurs- 50 Papillon Dames- 200 Nage Libre Messieurs- 200 Nage Libre Dames- 400 4 Nages Messieurs- 400 4 Nages Dames	<ul style="list-style-type: none">- 400 Nage Libre Dames *- 400 Nage Libre Messieurs *- 50 Dos Dames- 50 Dos Messieurs- 200 Papillon Dames- 200 Papillon Messieurs- 50 Brasse Dames- 50 Brasse Messieurs- 200 4 Nages Dames- 200 4 Nages Messieurs- 100 Nage Libre Dames- 100 Nage Libre Messieurs

*L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries des épreuves de demi-fond

- Dimanche 2 Novembre 2025
- 1 réunion

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DES MAÎTRES #3-2025

- Lieu : BALMA
- Bassin : 25 m

- Catégories d'âge : 20 ans et plus (2005 et avant) Dames et Messieurs, catégories WORLD AQUATICS
- Accès sans critères minima

- Propositions ExtraNat : du 22/10 au 29/10
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2
- Publication web : J + 1 à J+3
- Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr
- Validation définitive : J + 60

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la WORLD AQUATICS sont appliquées.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 de spécialité, 100 de spécialité, 200 de spécialité, 200 et 400 4 Nages, 400 et 800 et 1500 Nage Libre.

Un nageur ne pourra s'engager à la fois sur le 800 et le 1500 Nage Libre

Classement au temps.

Épreuves de relais :

4 x 50 Nage Libre, Dames, Messieurs et Mixte*.

4 x 50 4 Nages, Dames, Messieurs et Mixte*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury :

Le quota d'officiels à fournir par réunion est (sauf modification mentionnée sur le doodle) :

de 1 à 2 nageurs engagés pas d'officiel

de 3 à 7 nageurs engagés 1 officiel

de 8 à 14 nageurs engagés 2 officiels

de 15 à 20 nageurs engagés 3 officiels

au-delà de 20 nageurs engagés 4 officiels

Un poste d'officiel peut être tenu par un officiel titulaire permanent tout au long de la compétition, ou par un binôme d'officiel nageurs, apparié de sorte que le poste soit tenu en permanence au gré des épreuves nagées par les membres du binôme.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Limité à 4 engagements individuels max sur toute la compétition par nageur.

Programme et horaires

1^{ère} réunion le 2/11 Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00
- 400 4Nages Dames
- 400 4 Nages Messieurs
- 50 Papillon Dames
- 50 Papillon Messieurs
- 50 Dos Dames
- 50 Dos Messieurs
- 200 Nage Libre Dames
- 200 Nage Libre Messieurs
- 100 4 Nages Dames
- 100 4 Nages Messieurs
- 200 Brasse Dames
- 200 Brasse Messieurs
- 800 Nage Libre Dames
- 800 Nage Libre Messieurs
- 100 Papillon Dames
- 100 Papillon Messieurs
- 100 Dos Dames
- 100 Dos Messieurs
- 50 Brasse Dames
- 50 Brasse Messieurs
- 50 Nage Libre Dames
- 50 Nage Libre Messieurs
- 400 Nage Libre Dames
- 400 Nage Libre Messieurs
- 200 4 Nages Dames
- 200 4 Nages Messieurs
- 200 Dos Dames
- 200 Dos Messieurs
- 200 Papillon Dames
- 200 Papillon Messieurs
- 100 Nage Libre Dames
- 100 Nage Libre Messieurs
- 100 Brasse Dames
- 100 Brasse Messieurs
Pause
- 4x50 Nage Libre Dames,
- 4x50 Nage Libre Messieurs
- 4x50 Nage Libre Mixte
- 4x50 4 Nages Dames
- 4x50 4 Nages Messieurs
- 4x50 4 Nages Mixte

Pour certaines épreuves, les séries Dames et Messieurs pourront être fusionnées

- Dimanche 9 Novembre 2025
- 2 réunions

TROPHEES PAULE LACOSTE #5-2025

- Lieu : TOULOUSE Nakache
- Bassin 25m

■ Catégories d'âge : Avenir

■ Participation libre

■ Propositions ExtraNat : du 29/10 au 05/11

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat.

Limité à 3 engagements individuels par nageur et par réunion.

Un nageur ne pourra être engagé à la fois sur le 100 Nage Libre et sur le 200 Nage Libre.

Un nageur ne pourra être engagé à la fois sur le 100 4 Nages et sur le 200 4 Nages.

Les 100 Nage Libre et 100 4 Nages sont ouverts à tous les nageurs.

Les 200 Nage Libre et 200 4 Nages sont ouverts uniquement aux nageurs de la catégorie Avenir 4.

Jury :

Le quota d'officiels à fournir par réunion est (sauf modification mentionnée sur le doodle) :

de 1 à 2 nageurs engagés pas d'officiel

de 3 à 7 nageurs engagés 1 officiel

de 8 à 14 nageurs engagés 2 officiels

de 15 à 20 nageurs engagés 3 officiels

au-delà de 20 nageurs engagés 4 officiels

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1 ^{ère} réunion le 09/11 Ouverture des portes : 09h00 Début des épreuves : 10h00	2 ^{ème} réunion le 09/11 Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00
<ul style="list-style-type: none"> - 25 Dos Messieurs - 25 Dos Dames - 25 Papillon Messieurs - 25 Papillon Dames - 100 Nage Libre Messieurs - 100 Nage Libre Dames - 200 Nage Libre Messieurs Avenirs 4 - 200 Nage Libre Dames Avenirs 4 - 4x50 4 Nages Messieurs - 4x50 4 Nages Dames 	<ul style="list-style-type: none"> - 25 Nage Libre Messieurs - 25 Nage Libre Dames - 25 Brasse Messieurs - 25 Brasse Dames - 100 4 Nages Messieurs - 100 4 Nages Dames - 200 4 Nages Messieurs - 200 4 Nages Dames - 4x50 Nage Libre Messieurs - 4x50 Nage Libre Dames

- Dimanche 16 Novembre 2025
- 2 réunions

CHAMPIONNATS NATIONAUX INTERCLUBS TC (POULE DEPARTEMENTALE)

- Lieu : MURET
- Bassin 25m / 6 couloirs

- Toutes catégories d'âge confondues Dames et Messieurs
- Compétition par équipes de club de 10 nageurs

- Propositions ExtraNat : du 06/11 au 13/11
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2
- Publication web : J + 1 à J+3
- Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr
- Validation définitive : J + 60

Préambule

Le règlement de cette compétition est établi en conformité à l'Annuel Règlement Natation Course 2025. En cas de doute et de litige se reporter à ce dernier.

Il est fortement recommandé aux entraîneurs responsables des équipes de bien prendre connaissance du Règlement Fédéral relatif à cette compétition en particulier en ce qui concerne le recours aux nageurs remplaçants (obligatoirement 15 minutes avant le départ du 10x50 nage libre et poste pour poste), les règles relatives à la notion « d'épreuve nagée » et les règles relatives à la participation de nageurs étrangers.

Les modifications d'équipes sont acceptées par mail jusqu'à 17h00 veille de la compétition.

Les courses des remplaçants se dérouleront à l'issue des relais 10 x 50 NL Messieurs

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en Dames et 10 en Messieurs)

100 Nage libre, 400 Nage Libre, 100 Dos, 200 Dos, 100 Brasse, 200 Brasse, 100 Papillon, 200 Papillon, 100 4 Nages, 200 4 Nages.

Classement au temps

Epreuves de relais (3 en Dames et 3 en Messieurs)

4x100 4 Nages, 10x50 Nage Libre, 4x200 Nage Libre

Classement au temps

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la WORLD AQUATICS.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat .

Jury

Susceptible de modification sur le doodle

1 officiel par équipe engagée. Maximum 4 par club.

Récompense

1 coupe aux 3 premières équipes masculines et féminines de la compétition

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

1^{ère} réunion le 16/11 Ouverture des portes : 07h30 Début des épreuves : 08h30	2^{ème} réunion le 16/11 Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h00
<ul style="list-style-type: none">- 10x50 Nage Libre Dames- 10x50 Nage Libre Messieurs- Course des remplaçants- 100 Dos Dames- 200 Dos Messieurs- 100 Brasse Dames- 200 Brasse Messieurs- 100 Nage Libre Dames- 400 Nage Libre Messieurs- 100 Papillon Dames- 200 Papillon Messieurs- 100 4 Nages Dames- 200 4 Nages Messieurs <p style="text-align: right;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none">- 4x200 Nage Libre Dames	<ul style="list-style-type: none">- 4x200 Nage Libre Messieurs- 200 Dos Dames- 100 Dos Messieurs- 200 Brasse Dames- 100 Brasse Messieurs- 400 Nage Libre Dames- 100 Nage Libre Messieurs- 200 Papillon Dames- 100 Papillon Messieurs- 200 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs <p style="text-align: right;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none">- 4x100 4 Nages Dames- 4x100 4 Nages Messieurs

- Samedi 22 et
Dimanche 23 Novembre 2025
- 3 réunions

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
BENJAMINS/JUNIORS/SENIORS
#7-2025

- Lieu : TOULOUSE
- Bassin Alex JANY

■ Catégories d'âge : Benjamins/Juniors/Seniors

■ Participation libre

■ Propositions ExtraNat : du 12/11 au 19/11

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Contenu du programme

Épreuves individuelles (18 en Dames et 18 en Messieurs).

50 Nage Libre, 100 Nage Libre, 200 Nage Libre, 400 Nage Libre, 800 Nage Libre, 1500 Nage Libre, 50 Dos, 100 Dos, 200 Dos, 50 Brasse, 100 Brasse, 200 Brasse, 50 Papillon, 100 Papillon, 200 Papillon, 100 4 Nages, 200 4 Nages, 400 4 Nages.

Toutes les épreuves sont nagées "classement au temps".

Dispositions particulières

Si la compétition présente trop d'engagements, l'organisateur se réserve le droit de les limiter.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface ExtraNat.

Limité à 6 engagements max sur toute la compétition par nageur.

Jury :

Le quota d'officiels à fournir par réunion est (sauf modification mentionnée sur le doodle) :

de 1 à 2 nageurs engagés pas d'officiel

de 3 à 7 nageurs engagés 1 officiel

de 8 à 14 nageurs engagés 2 officiels

de 15 à 20 nageurs engagés 3 officiels

au-delà de 20 nageurs engagés 4 officiels

Programme et horaires

Horaires susceptibles de modifications par l'organisateur.

	1^{ère} réunion le 22/11 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
-	<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Messieurs *- 1500 Nage Dames *- 100 Brasse Messieurs- 100 Brasse Dames- 200 Dos Messieurs- 200 Dos Dames- 50 Papillon Messieurs- 50 Papillon Dames- 200 Nage Libre Messieurs- 200 Nage Libre Dames- 400 4 Nages Messieurs- 400 4 Nages Dames
2^{ème} réunion le 23/11 Ouverture des portes : 07h30 Début des épreuves : 08h30	3^{ème} réunion le 23/11 Ouverture des portes : 13h30 Début des épreuves : 14h30
<ul style="list-style-type: none">- 800 Nage Libre Dames *- 1500 Nage Messieurs*- 50 Nage Libre Dames- 50 Nage Libre Messieurs- 200 Brasse Dames- 200 Brasse Messieurs- 100 Dos Dames- 100 Dos Messieurs- 100 Papillon Dames- 100 Papillon Messieurs- 100 4 Nages Dames- 100 4 Nages Messieurs	<ul style="list-style-type: none">- 400 Nage Libre Dames *- 400 Nage Libre Messieurs *- 50 Brasse Dames- 50 Brasse Messieurs- 200 Papillon Dames- 200 Papillon Messieurs- 50 Dos Dames- 50 Dos Messieurs- 200 4 Nages Dames- 200 4 Nages Messieurs- 100 Nage Libre Dames- 100 Nage Libre Messieurs

*L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries des épreuves de demi-fond

■ Dimanche 07 Décembre 2025

■ 1 réunion

INTERCLUBS AVENIRS

■ Lieu : Toulouse/ Alban Minville

■ Catégories d'âge : Avenirs

■ Équipes de 4 nageurs

■ Propositions ExtraNat : du 27/11 au 04/12

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) à J+2

■ Publication web : J + 1 à J+3

■ Réclamations Envoi : J à J + 8 cd31natation@wanadoo.fr

■ Validation définitive : J + 60

Préambule

Ces Interclubs Avenirs sont ouverts aux clubs de la Haute-Garonne, de L'Ariège et de l'Aude.

Le règlement complet de la compétition figure à l'Annuel Règlement Natation Course 2025 de la Fédération Française de Natation.

Seul ce règlement et les modifications qui y seraient éventuellement apportées par la FFN font foi.

Il est demandé aux entraîneurs de s'y rapporter directement.

Contenu du programme

Compétition par équipes de 4 nageurs

Épreuves individuelles (5 en Filles et 5 en Garçons).

50 Nage Libre, 50 Dos, 50 Brasse, 50 Papillon et 100 4 Nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en Filles et 2 en Garçons).

4x50 4 Nages et 4 x 500 Nage Libre. Chaque nageur dispute les deux relais.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WORLD AQUATICS.

Jury

1 officiel par équipe avec un maximum de 6 officiels.

Mode de participation

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 Nages) ainsi qu'aux deux relais.

Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes.

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou composées par plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe sera organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », le gestionnaire créera directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition. Cette compétition intégrera les résultats des courses des remplaçants et ceux des équipes mixtes et multiclubs. Le gestionnaire transmettra par mail, directement au service des systèmes d'information, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.

Les modifications des équipes sont acceptées par mail jusqu'à 17h00 veille de la compétition.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Engagement par équipe : 15€

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classée, chaque équipe doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Seules les équipes complètes sont comptabilisées au classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points des relais ne sont pas doublés.

Récompenses

1 coupe aux 3 premières équipes masculines et féminines de la compétition

Programme et horaires

1^{ère} réunion le 07/12 Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 9h 30	2^{ème} réunion le 07/12 Ouverture des portes : 14 h 00 Début des épreuves : 15 h 00
<ul style="list-style-type: none"> - 4 x 50 4 Nages Dames - 4 x 50 4 Nages Messieurs <p style="text-align: center;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 4 Nages Dames - 100 4 Nages Messieurs - Courses des remplaçants 	<ul style="list-style-type: none"> - 50 Papillon Dames - 50 Papillon Messieurs - 50 Dos Dames - 50 Dos Messieurs - 50 Brasse Dames - 50 Brasse Messieurs - 50 Nage Libre Dames - 50 Nage Libre Messieurs <p style="text-align: center;">Pause 5'</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 x 50 Nage Libre Dames - 4 x 50 Nage Libre Messieurs